

MARLY, le 29 septembre 2023

EXTRAIT DU PROCES-VERBAL
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL
D'ADMINISTRATION DU C.C.A.S.

SEANCE DU 27 SEPTEMBRE 2023

**Sous la Présidence de
Odile JACOB-VARLET**

Vice -Présidente du C.C.A.S.
Adjointe au Maire de la Ville de Marly

Nombre de membres en exercice	: 11	<u>Etaient présents :</u>	MM. LEFEBVRE, MOREL, ROTHEA,
Nombre de membres présents	: 06		Mmes. FRANCFORT, JACOB-VARLET,
Nombre de suffrages exprimés	: 08		MOREAU
Nombre de membres absents	: 05	<u>Absents excusés :</u>	M. HORY, (délégation à Mme JACOB-VARLET)
Absents ayant donné procuration	: 02		Mme KUNTZ (délégation à Mme MOREAU)
		<u>Absentes :</u>	Mmes HANSE, HETHENER, NOEL

Les convocations à cette séance ont été envoyées le 20 septembre 2023

XXVI – Installation d'un nouveau membre qualifié

Le Président expose que par délibération du conseil Municipal du 27 juin dernier, Mme Céline LARCHER a été installée conseillère municipale suite à la démission de M. Jean-Pierre TRICHIES.

Pour remplacer Mme LARCHER au sein du conseil d'administration du C.C.A.S, conformément à l'article 138 du Code de la Famille et de l'Aide Sociale et de l'article 2 du décret n°95-562 du mai 1995, le Maire a procédé à la nomination d'un nouveau membre qualifié par arrêté n° 178/2023 en date du 11 juillet 2023 :

- Monsieur Romaric LEFEBVRE en qualité de représentant des associations de personnes handicapées du département

Sur proposition du Maire, Président du CCAS, le conseil d'administration est donc composé comme suit :

Les membres élus sont :

- Odile JACOB-VARLET
- Nathalie MOREAU
- Sandra NOEL
- Eloïse HANSE
- Francis MOREL

Les membres qualifiés sont :

- Mme Claire FRANCFORT
- Mme Claudine HETHENER.
- Marie Louise KUNTZ
- M. Romaric LEFEBVRE
- M. Philippe ROTHEA

Délibération exécutoire compte tenu de sa publication le 29 septembre 2023

Pour extrait conforme, Marly, le 29 septembre 2023

La présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le tribunal administratif dans un délai de deux mois à compter de sa publication au recueil des actes administratifs.



Pour le Président du C.C.A.S
La Vice-Présidente,


Odile JACOB – VARLET
Maire – Adjoint de la Ville de Marly
Déléguée aux Affaires Sociales